



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 27 Juin 2017

NEONICOTINOÏDES, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS....

IL FAUT DEVELOPPER LA SANTE ENVIRONNEMENTALE POUR FAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE.

Le RES salue la position ferme du gouvernement sur la question de l'interdiction des néonicotinoïdes. Ces pesticides représentent un danger pour les abeilles, mais plus largement pour la santé humaine. Cela illustre la nécessité de prendre en considération le fait que la santé humaine dépend de la santé de l'écosystème. La prochaine échéance sera la réunion du 4 juillet de la Commission européenne destinée à définir les perturbateurs endocriniens. La France a réussi à ce jour à bloquer les projets de la Commission européenne qui visent à considérer les perturbateurs endocriniens comme étant des substances chimiques comme les autres. La dernière proposition en discussion le 4 juillet est de faire une exemption pour les pesticides agissant sur les plantes selon ce mécanisme d'action. Cette proposition ne correspond pas aux données de la science, car il est de plus en plus évident que ce qui impacte la santé de l'écosystème impacte aussi la santé humaine.

Le RES appuie la position ferme du ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, face à cette proposition. Il partage l'objectif de faire de la santé environnementale une priorité au même titre que Energie-Climat, Biodiversité et Economie circulaire. Le RES partage la volonté du Ministre de la transition écologique de s'inscrire dans le temps long. Cela signifie de considérer la crise sanitaire, comme la 4^{ème} crise écologique. Pour le RES, la santé environnementale doit devenir le 2^{ème} axe d'une politique de santé au même titre que la politique de soins. « *On n'arrêtera pas l'épidémie de maladies chroniques sans s'attaquer à ses causes, qui sont largement environnementales, explique André Cicoella, président du RES* ». Un premier signal doit être l'engagement de la France sur les objectifs définis par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2014 lors de la conférence de New York : **d'ici 2025, réduction de la mortalité pour les 4 grandes maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers, maladies respiratoires chroniques, diabète) et arrêt de l'épidémie d'obésité et de diabète**. Le RES réaffirme sa demande d'une grande loi de santé environnementale et d'un Grenelle de la Santé Environnementale pour en débattre avec la société civile.

Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>